

Nos exportations de céréales de provende jusqu'à maintenant n'ont jamais été trop prometteuses. D'après M. J. E. McWilliam, président de la Bourse des grains de Winnipeg, de 1960 à 1966, l'exportation des céréales de provende du Canada est demeurée presque statique, à environ un million de tonnes métriques par an. Pendant la même période, les exportations des États-Unis sont passées de 11.2 à 21.7 millions de tonnes; celles de l'Argentine sont passées de 2.5 à 6.5 millions de tonnes, et la France a accru les siennes de 1.9 à 3.7 millions de tonnes.

La Commission du blé, dans son rapport complémentaire pour la campagne agricole 1967-1968, le dernier publié, donne les renseignements suivants à l'égard de la production et de la commercialisation des grains de provende pendant cette période. Il semblerait, compte tenu surtout des emblavures désormais ensemencées en céréales secondaires depuis la saison dernière, que les stocks de ces céréales s'amoncellent déjà sensiblement. Ces chiffres révèlent que la production d'avoine canadienne a atteint 362.5 millions de boisseaux en 1968, soit 58.3 millions de boisseaux de plus que l'année précédente. La production mondiale d'avoine est passée de 3.3 milliards de boisseaux en 1967 à 3.5 milliards de boisseaux en 1968. Les exportations d'avoine canadienne, entre le 1^{er} août 1968 et le 31 janvier 1969, ont atteint 1.3 million de boisseaux en comparaison de 1.9 million au cours de la même période l'année précédente.

● (12.30 p.m.)

Ces chiffres montrent que si nous avons augmenté notre production d'avoine, nous en avons réduit les exportations. Même chose pour l'orge. D'après le même rapport, la production canadienne d'orge en 1968 a atteint le chiffre sans précédent de 325.4 millions de boisseaux dont 301 millions de boisseaux dans l'Ouest du Canada. C'est une augmentation de 76.7 millions de boisseaux par rapport à l'année précédente. Le report considérable de 130.6 millions de boisseaux a entraîné une accumulation globale sans précédent de 456 millions de boisseaux, de 19.9 p. 100 supérieure à l'approvisionnement global de l'année précédente. La production mondiale en 1968 évaluée à 5.1 milliards de boisseaux était de 7.5 p. 100 supérieure à la récolte de 1967. Les exportations canadiennes d'orge entre le 1^{er} août 1968 et le 31 janvier 1969 se sont élevées à 10 millions de boisseaux, contre 18.6 millions de boisseaux durant la même période l'année d'avant. Ces chiffres révèlent nettement que même si nous avons augmenté notre production d'orge, nous avons diminué nos exportations. Donc, quiconque conseille aux agriculteurs de produire certains grains à la place, devrait le faire avec beaucoup de cir-

conspection et seulement après des études poussées sur la validité de ce conseil.

La Commission du blé m'a récemment donné l'assurance que nos exportations d'orge augmentent et qu'il est permis d'espérer de nouvelles augmentations. Les exemples que j'ai mentionnés font ressortir la nécessité absolue pour le gouvernement de poursuivre les recherches sur les marchés, d'améliorer les techniques de la vente, de régler nos problèmes de transport et de moderniser nos installations portuaires. Si les demandes de nos clients rendent un nouveau système de classement nécessaire, n'hésitons pas. Si ce remaniement s'impose pour fournir la teneur en protéine demandée, sachons nous adapter et nous assurer ainsi une bonne clientèle. Tout cela est nécessaire si nous voulons conserver nos marchés traditionnels et en acquérir de nouveaux. L'agriculteur de l'Ouest est compétent, souple, désireux et capable de produire; des problèmes de commercialisation indépendants de sa volonté lui créent cependant des obstacles. Il attend des mesures énergiques des autorités dont dépend la solution de ses problèmes. Est-ce trop demander que le gouvernement cesse de tergiverser et donne une direction vigoureuse pour trouver des solutions aux problèmes que j'ai exposés?

J'ai cité des chiffres relatifs aux ventes afin de montrer à quel point l'agriculteur a peine à payer ses dettes croissantes et à disposer d'argent liquide avec une quote d'au plus cinq ou six boisseaux. Il aura même du mal à rembourser ses avances en espèces. Malgré tout cela, le ministre a annoncé à la Chambre le 18 novembre des restrictions dans les programmes fédéraux de production agricole, l'élimination graduelle de trois fermes expérimentales et une réduction générale des programmes d'aide au sein de son ministère. Cela ne peut signifier qu'en essayant de faire accepter à la population son faux programme d'austérité, le gouvernement a choisi l'agriculture comme le bouc émissaire le plus vulnérable afin de réduire ses programmes de recherches, de retirer ses services aux centres agricoles et même de réduire ses subventions parcimonieuses aux clubs 4-H qui enseignent à des milliers de jeunes Canadiens l'esprit civique grâce à un programme de vulgarisation en grande partie bénévole.

Enfin, monsieur le président, nous sommes heureux que le ministre ait pu convaincre le gouvernement de reconnaître dans ce bill même que l'Ouest du Canada a des difficultés, qui pourront être aplanies dans une grande mesure grâce à l'intervention gouvernementale. Je sais que le ministre, qui vient de l'Ouest, est au courant de ces problèmes depuis qu'il a accepté ce portefeuille. Est-ce trop exiger du gouvernement qui a fait un premier pas hésitant, que de lui demander de